



CONSEIL
GÉNÉRAL
Finistère
Penn-ar-Bed

Communiqué de presse

Temps Fête Douarnenez 2012

Le Conseil général du Finistère, fidèle partenaire des Fêtes maritimes de Douarnenez 2012 depuis 1986.

Le Conseil général du Finistère renouvelle son soutien au grand rassemblement maritime international « Temps Fête Douarnenez 2012 » qui se déroulera du **19 au 22 juillet 2012**.

Les fêtes maritimes de Douarnenez constituent un temps fort de la saison touristique départementale après les fêtes maritimes de Brest. Elles rassemblent des navires alliant tradition et modernité qui appartiennent au patrimoine maritime du Finistère.

Le Conseil général accompagne l'association « Fêtes maritimes de Douarnenez » à hauteur de **170 000 euros** dans le cadre d'une convention de partenariat.

Pour le Conseil général, cette manifestation, par ses retombées économiques, contribue à l'attractivité et au dynamisme du Finistère. Elle permet de valoriser les potentialités du département dans le domaine maritime et de favoriser la promotion touristique du territoire finistérien. Elle valorise également le savoir-faire des pêcheurs finistériens ainsi que celui des entreprises de nautisme.



L'avenir du port de Douarnenez, propriété du Conseil général

Propriétaire du port de Douarnenez, le Conseil général en assure l'aménagement et l'entretien. Un comité de pilotage, constitué de représentants du Conseil général, de la communauté de communes, de la Chambre de commerce et d'industrie et de la ville de Douarnenez, œuvre à la redéfinition des activités du port, selon une vision partagée des enjeux locaux.



Restructuration et mise aux normes de la criée

Un important programme de modernisation de la criée est engagé par la Chambre de commerce et d'industrie de Quimper Cornouaille, concessionnaire du port de pêche de Douarnenez. Celui-ci prévoit la réorganisation de la halle à marée, avec la création d'un hall d'expédition, la réorganisation des ateliers de mareyage, et le retraitement des façades et du terre-plein.

Les consultations engagées en 2011 avec les professionnels du port, ainsi que les administrations concernées ont permis de finaliser le projet de modernisation. Le montant prévisionnel total des travaux s'élève à **2,7 millions d'euros**, que le Conseil général subventionnera à hauteur de **20 %**.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- **15** ports départementaux, dont 7 dotés d'une halle à marée
- **20** concessions portuaires
- **30 millions d'euros** programmés (2004-2014) pour la modernisation des ports de pêche de Cornouaille
- Équipements de construction/réparation navale : une cale sèche (Concarneau), deux slipways (Douarnenez et Concarneau), et deux élévateurs à bateaux (Concarneau et Le Guilvinec)

Par ailleurs, le Conseil général s'attache à améliorer l'interface entre le port et la ville de Douarnenez, en lien avec le projet global de réaménagement de la criée afin de tenir compte des activités urbaines et portuaires de la ville.

Manifestations nautiques soutenues par le Conseil général à Douarnenez

Le Conseil général soutient de nombreuses manifestations nautiques à Douarnenez en 2012, parmi lesquelles l'organisation du Grand Prix Guyader pour un montant de 31000 euros, le Winches Club pour l'organisation de la Mini Fastnet pour un montant de 11350 euros et le trophée Marie Agnès Peron pour un montant de

1200 euros. Le Conseil général soutient également la société des régates de Douarnenez pour le championnat du monde de Vaurien, le championnat de France Dragon et le National J80 pour un total de 3840 euros.

Solidarité avec les enfants placés à domicile

Les fêtes maritimes de Douarnenez sont aussi l'occasion de favoriser le renforcement du lien social et de faire partager, aux enfants en difficulté et à leurs familles, des moments de convivialité et d'échanges autour de la mer, des marins et des bateaux.

Le Conseil général organise la visite d'un bateau et un goûter le samedi 21 juillet au bénéfice de plus de 120 enfants qui font l'objet d'un dispositif de placement éducatif à domicile (PEAD) ainsi qu'aux établissements du centre départemental de l'enfance et de la famille, en présence de Marc Labbey, Vice-Président du Conseil général chargé de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.

Pour rappel, le placement éducatif à domicile (PEAD) est une alternative au placement traditionnel alliant protection judiciaire, maintien au domicile familial et coopération avec les parents. En cas de danger ou de crise, le mineur peut être immédiatement protégé et accueilli par les services du PEAD. L'enfant est alors pris en charge en structure d'accueil collectif ou en famille d'accueil selon l'organisation du service exerçant le PEAD dans le cadre d'un « repli ».



Le Conseil général, en charge de la protection de l'enfance, a souhaité diversifier ses modes de prise en charge en développant ce dispositif innovant cherchant à préserver le lien familial. En effet, cette modalité de prise en charge au domicile associe accompagnement éducatif pour les enfants et soutien à la parentalité, dans un objectif de construction d'une dynamique familiale cohérente, et dans le cadre protecteur du placement.

Les mesures de PEAD sont exercées par quatre services (un départemental et trois associatifs). Le nombre d'enfants présents accompagnés de leurs parents se ventile ainsi :

- > **L'association Ty Yann** : 20 enfants accompagnés de leurs parents ;
- > **Le REPIS** de l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes en Finistère : 24 enfants accompagnés de leurs parents ;
- > **NADOZ-VOR** de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Finistère : 30 enfants accompagnés de leurs parents ;
- > **L'Unité de Morlaix du Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF)**, service du Conseil général du Finistère : 11 enfants accompagnés de leurs parents.

Par ailleurs, sur un temps qu'ils auront choisi du 19 au 22 juillet, les professionnels du CDEF ont proposé 72 places pour les enfants qu'il accueille, dont :

- > pour le foyer du Stangalard : 44 enfants ;
- > pour le foyer de Roz Maria :
 - Maison de Kerfeunteun : 10 enfants,
 - Ti Penn Ergué : 6 enfants ;
- > pour le Groupe Accueil : 6 enfants ;
- > pour le foyer de la Garenne :
 - Maison Chopin 6 places.

Contact Cabinet du Président : **Xavier Turpin**
xavier.turpin@cg29.fr

www
.cg29
.fr